



LE MOT DU MAIRE

Tombe la neige,

Sur ces trois mots, propre à nos hivers, Salvatore Adamo a accroché quelques notes de musique qui en ont fait une mélodie sur laquelle se sont faites bien des rencontres ... La neige, selon l'œil sous lequel on la regarde n'a plus le même attrait et, à l'instar de la langue d' "Esopé" sera la plus belle ou la pire des choses.

Il a neigé toute la nuit, c'est le matin, nous ouvrons nos volets et là, d'abord, nous sommes sous le charme de cette beauté particulière que nous offre un paysage de neige et puis, les contraintes du quotidien reprennent le dessus !

***Ce mot du maire**, exceptionnellement je vais le dédier à toutes celles et ceux qui, représentant une très, très grande majorité d'entre nous ont, dans ces moments où la neige perd tout son charme, privilégié leur empathie : cette capacité à se mettre à la place de l'autre, à comprendre ses difficultés.*

***Je le dédie** à vous toutes et tous qui, dans ces moments difficiles avez osé, avez su aussi vous poser cette question : « Qu'aurais je fais si j'avais été à leur place ? Aurais-je fait mieux ? »*

***Ce mot du maire**, je le veux aussi être le témoignage de la conscience professionnelle, du dévouement des agents communaux au service public, à notre service. Ils font de leur mieux pour nous éviter, limiter les inconvénients dus aux importantes chutes de neige. Ils savent bien qu'ils ne répondent pas toujours entièrement et tout de suite à vos demandes mais soyez assurés que s'ils n'y réussissent pas toujours comme vous l'auriez souhaité, ils font tout pour que vous soyez satisfait.*

***Pour eux**, je vous remercie de votre compréhension.*

***Ce mot du maire** je le veux enfin être une reconnaissance à toutes celles et ceux d'entre vous qui, en s'attelant au déneigement de leurs trottoirs, ont témoigné de leur sens civique et de l'intérêt qu'ils portent aux autres, première marque d'un refus de l'individualisme.*

M U S I Q U E !

L'école de musique du pays Sous-Vosgien propose un cursus complet d'enseignement musical. La formation musicale est organisée en deux cycles : un cycle d'initiation de 3 années (IM1, IM2, IM3) et un cycle d'approfondissement de 4 années : une année préparatoire, deux années élémentaires (1^{ère} et 2^{ème}) et une année "moyen". Le cursus de formation instrumentale est organisé en deux cycles : le 1^{er}, d'une durée de 3 à 5 ans, permet à l'élève de découvrir l'instrument et d'acquérir les bases techniques indispensables ; le 2^{ème} permet à l'élève d'être autonome et de s'investir totalement dans les ensembles de pratique collective.

Cette année, l'école de musique compte 177 élèves et emploie 15 personnes : deux administratifs et 13 professeurs pour un total de 150 heures de cours hebdomadaires. Les élèves sont originaires de 19 communes différentes. L'instrument qui a le vent en poupe est un instrument à cordes : la guitare avec 51 pratiquants. Le piano est distancé : 37 élèves mais on trouve aussi 16 percussionnistes.

Parce que la formation musicale

doit déboucher sur une pratique d'ensemble, l'école de musique propose à ses élèves huit ateliers de pratique collective : la chorale enfants, l'atelier baroque, les Fanta'zik, Balada, Cochabamba, l'orchestre de jazz, le Bling Blang guitare et l'atelier d'harmonie.

Les financements du Conseil Général et des Communautés de Communes de la Haute Savoie et du Pays Sous Vosgien couvrent les deux tiers des dépenses, ce qui diminue d'autant la participation des familles.

Pour 2010, on peut déjà retenir quelques manifestations : les auditions de classes les 26 et 27 janvier au T2S à 18 heures, une audition de la classe de guitare le 2 février à la salle des fêtes de Giromagny à 18 heures, le concert des professeurs le 14 mars à 17 heures au T2S, la fête de la musique à Rougegoutte le 19 juin et à Giromagny le 20 juin et le concert des élèves le 23 juin à 18 heures dans la salle des fêtes de la mairie.

Contacts : ACV, 16 rue des écoles, 90200 Rougegoutte ; Tél-Fax : 03 84 29 08 37 ; Courriel : acv.musique@wanadoo.fr



CMA DU 9 JANVIER

10 conseillers sont présents ; Alphonse M'BOUKOU, conseiller, et le maire, Jean LEFEVRE, animent la séance. L'ordre du jour comporte 2 points : un retour sur les 20 ans du CMA et la mise en place des commissions, hormis les traditionnelles questions diverses.

De l'avis général, la fête des 20 ans du CMA, le samedi 10 décembre, fut une belle fête, bien que toutes les personnes invitées ne se fussent pas déplacées. Les photos, les articles de presse, les interviews réalisées par radio France Bleu Belfort Montbéliard ainsi que la collation ont été bien appréciés. Rendez-vous est pris à l'unanimité pour fêter les 25 ans, en 2014. Afin de disposer d'archives les plus complètes possibles, les élus décident de tenir un classeur individuel dans lequel ils rangeront tous les documents relatifs à leurs actions au cours du mandat.

Vient ensuite la question importante des commissions qui sont définies au nombre de trois : "aires de jeu", "cadre de vie" et "connaissances des institutions locales".

Le maire ayant informé l'assemblée que la décision de fermer le camping du "Paradis des Loups" avait été prise et que le parc deviendrait un lieu d'agrément pour la population, le conseil adopte à l'unanimité l'idée d'installer une aire de jeu sur ce site de centre ville proche du

Centre Socioculturel. Cette aire devrait ainsi pouvoir bénéficier à un maximum d'enfants de la commune. Une réflexion va donc être conduite par la commission "aires de jeu" quant à l'emplacement et à l'équipement de cette aire afin de soumettre le projet au Conseil Municipal en vue de son approbation, de son financement et de sa réalisation.

En ce qui concerne le cadre de vie, le conseil avait décidé au cours de la session 2008-2009 d'organiser alternativement des opérations "Giro-Propre" et "Savoireuse-Propre". Cette année, la commission "cadre de vie" va donc se charger d'organiser l'opération "Savoireuse Propre". La première idée est d'inviter l'association de pêche (AAP-PMA) à la prochaine séance du 27 février. La sensibilisation de la population au respect de la rivière sera aussi à l'ordre du jour.

La connaissance des "institutions" locales (Communauté de communes, centre de secours, ...) doit faire partie des préoccupations de tout élu, petit ou grand. Il s'agira donc de déterminer les actions qui pourront permettre de faciliter et de développer cette connaissance, avec peut être en premier lieu une plus grande interaction avec le Conseil municipal lui-même.

La prochaine réunion du CMA est fixée au samedi 27 février à 10 heures.

CINEMA

Samedi 16 février au T2S. Séances organisées par le Centre socioculturel de la Haute Savoie. Tarifs : moins de 18 ans : 2,5 € et adultes : 3,5 €

A 17H30 : « **Arthur et la vengeance de Maltazard** », une réalisation de Luc Besson, film d'animation d'une durée de 1H34. Avec : Freddie Highmore, Mia Farrow, Robert Stanton, Ronald Crawford, Penny Balfour et les voix de Mylène Farmer, Gérard Darmon, Cartman Rhoff, Frédéric Testot, Omar Sy, Jean-Paul Rouve, Frédérique Bel et Michel Duchaussoy.

Arthur est au comble de l'excitation : c'est aujourd'hui la fin du 10^{ème} cycle de la lune et il va pouvoir regagner le monde des Minimoys pour y retrouver Sélénia. Dans le village, tout est prêt pour l'accueillir... C'est sans compter le père d'Arthur qui choisit ce jour pour quitter plus tôt que prévu la maison de Grand-mère. Au moment du départ, une araignée dépose dans les mains du garçon un grain de riz sur lequel est gravé un message de détresse : Sélénia est en danger !



A 20H30, « **Loup** », une réalisation de Nicolas Vanier, film d'aventure d'une durée de 1H42. Avec : Nicolas Brioude, Pom Klementieff, Min Man Ma, Vantha Talisman, Bernard Wong, Gurgon Kyap, Kaveil Kem et Vassieliev Guerrassine.

Sergueï est un Evène, un nomade éleveur de rennes qui vit dans les montagnes de Sibérie orientale. A 16 ans, il est nommé gardien de la grande harde du clan de Batagai composé de 4 familles et de 3000 rennes qu'ils déplacent au gré des saisons. Dans cette immensité, le loup rôde et menace en permanence les rennes, unique richesse et fierté des Evènes. Dès son plus jeune âge, Sergueï a appris à chasser et abat les loups sans état d'âme. Jusqu'au jour où sa rencontre avec une louve et ses quatre adorables louveteaux l'amène à transgresser les lois millénaires de son peuple.

BOURSE AUX VELOS



L'US Giromagny VTT organisera les 5 et 6 mars au Centre Socioculturel sa traditionnelle bourse aux vélos et aux accessoires. Les dépôts pourront se faire le vendredi 5 de 18H00 à 20H00 et le samedi 6 de 8H30 à 10H00. La vente aura lieu le samedi 6 mars de 10H00 à 17H00 et le retrait le samedi de 17H00

à 18H00. Tous les types de vélos sont acceptés (route, VTT, ville, enfants ...). Renseignements au 03 84 29 53 82 (Daniel MARTIN, président) ou 03 84 29 32 15 (Jean-luc COLIN, secrétaire) ; courriels : daniel.martin50@wanadoo.fr; j-l-colin@orange.fr. Site Internet: usg-vtt.over-blog.com.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Pour la 1^{ère} fois de son histoire, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges présentera son projet de territoire aux habitants dans le cadre d'une vaste enquête publique qui aura lieu du 25 janvier au 25 février. Cette dernière étape de la concertation permettra de recueillir de la part des habitants les avis sur le texte et le plan de la 3^{ème} charte du Parc avant de procéder aux dernières modifications du projet. L'enquête publique sera placée sous la responsabilité d'une commission d'enquête dont la constitution a été demandée par le Conseil Régional d'Alsace. La Charte et le Plan du Parc, accompagnés de registres permettant de recueillir les remarques, seront disponibles dans chaque commune. Des permanences permettront également, à ceux qui désirent aller plus loin, de rencontrer les commissaires enquêteurs.

L'enquête publique vise à donner la parole au public concerné par un projet pour lui permettre de le nourrir et de concourir à sa réalisation. C'est un enrichissement et non une sanction pour le porteur du projet. Les commissaires enquêteurs, dans leurs échanges avec le public, sont là pour expliquer le dossier. Ils recueillent les avis en aidant éventuellement les participants à formaliser leurs observations. Le public peut prendre connaissance du projet dans chacune des mairies présentes sur le territoire du Parc ou sur le site internet du Parc ; il peut exprimer son avis dans les registres présents dans les mairies mais également par courrier, par téléphone, via le site internet ou en se rendant aux permanences des commissaires enquêteurs.

A Giromagny, la commission d'enquête sera présente en mairie le jeudi 25 février de 15H00 à 17H00.

ENCOMBRANTS

Mais où mettre toutes ces choses qui ne nous servent plus mais qui peuvent trouver un second souffle soit par la revente, soit par le recyclage ?



La question est souvent posée à la municipalité par des seniors ou des personnes handicapées. La commission seniors animée par Koho MANGA s'est donc penchée sur le problème et vous propose les solutions suivantes :

Contactez l'association "Passerelle pour l'Emploi", Place Jean Moulin, 90300 Valdoie ; Tél. : 03 84 26 55 55. Cette association aide à l'enlèvement des encombrants mais les intervenants doivent utiliser votre véhicule pour le transport ; elle effectue aussi des travaux de jardinage, de déneigement, de petit bricolage et de manutention ; ou encore l'association "Colchique", Centre 4 As, 90000 Belfort ; Tél. : 03 84 55 06 07. Cette association aide à l'enlèvement des encombrants ; elle possède un véhicule mis à disposition de l'intervenant. En outre, elle assure également des tâches ménagères, les courses, le transport accompagné, les petits dépannages, le jardinage et l'aide en général.

Ces associations ont un tarif de prestation et il est nécessaire d'utiliser les CESU (chèques emploi-service unifiés) pour le règlement de la facture. Les personnes qui auraient des problèmes pour financer ces interventions peuvent s'adresser au CCAS, qui pourra leur accorder une aide en fonction de leur revenu.

Certaines associations effectuent des enlèvements sur place gratuitement pour les objets en bon état qu'elles revendent par la suite à leur profit : par exemple "Emmaüs", 4 av. d'Alsace, 68700 Cernay ; tel : 03 89 75 45 35. D'autres acceptent le dépôt des objets en leurs locaux : par exemple le "Secours Catholique", à Belfort (dépôt à Lepuix-Gy).

HISTOIRES DE RUES

La rue du Phanitor: L'essor de Giromagny date on le sait de la fin du Moyen Age avec le début de l'exploitation des mines d'argent par la Maison d'Autriche. Des mineurs saxons, bavarois, tyroliens entre autres viennent alors travailler dans les mines locales qui représentent l'eldorado de l'époque, toutes proportions gardées bien sûr.

Ces mineurs et leurs familles s'attachent à perpétuer leurs traditions d'origine ; ils parlent entre eux leur langue et "baptisent" les lieux à leur façon. Ainsi de nombreux mots et noms d'origine étrangère sont restés dans notre patrimoine après leur intégration ou leur départ. Le nom du "Phanitor" en fait partie.

D'origine allemande, ce nom a vraisemblablement été composé de "pfand" (la consigne) et de "tor" (déformation de "tür", la porte), indiquant une grosse porte marquant notamment l'entrée d'une ville. Il correspond à l'existence avérée en ce lieu qui offre une bonne visibilité sur les environs et commande l'entrée vers la vallée de Lepuix-Gy, d'une tour en pierre.

Cette tour, comme celle qui fut édiflée à Auxelles-Haut vers la même époque était vraisemblablement surmontée d'un campanile en bois abritant une cloche et une horloge. Elle fut probablement construite entre le XV^{ème} et le XVI^{ème} siècle par les seigneurs



du Rosemont car des traces de son existence peuvent être retrouvées au tout début du XVI^{ème} siècle. On peut supposer qu'il s'agissait d'un bâtiment servant d'entrepôt pour les produits de la mine en attente d'expédition vers les ateliers monétaires d'Alsace et de Bâle et/ou encore du lieu où les mineurs venaient chercher leur paie en fin de semaine.

A présent cette tour a totalement disparu mais le nom est resté pour une rue et même le quartier où elle se trouvait.

NDLR: Si vous disposez de gravures d'époque ou d'écrits susceptibles d'alimenter cette rubrique, nous vous remercions par avance de bien vouloir en faire part en mairie.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17
Mairie : 03 84 27 14 18
Pompiers : 18
SAMU : 15
EDF : 08 10 33 32 25
GDF : 08 10 43 30 25
Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19
Pharmacie : 03 84 27 72 16
Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:
mairie@giromagny.fr
giro.com@giromagny.fr

EN FEVRIER ...

Mardi 2 : # Audition de la classe de guitare en salles des fêtes de la mairie à 18H00 ;

Conseil de la CCHS à 20H00.

Samedi 6 :# Théâtre au CSCHS à 20H30 avec "à trois", une pièce de Barry Hall.

Dimanche 7 :# Choucroute dansante du FC Giro-Lepuix en salle des fêtes de Lepuix-Gy à 12H00.

Mardi 9 : # Réunion publique dans le cadre de la campagne des élections régionales organisée par Marie-Guite DUFAY, présidente du Conseil Régional, en salle des fêtes de la mairie à 20H30.

Samedi 13 :# Cinéma au T2S à 20H30.

Jeudi 18 : # Permanence de la FNATH en petite salle de la mairie.

Dimanche 21 : #Exposition "Aux trois tours de gueules" organisée par l'association Transhumance et Traditions (jusqu'au 28 février en salle des fêtes de la mairie).

Vendredi 26 : # Conseil Municipal à 19H30.

Samedi 27 : # Réunion du CMA de 10H00 à 11H30 ;

Handball à la halle sportive ; à 16H00, US Giro vs. Clerval en junior masculin ; à 18H00, US Giro vs. Promo Sport Besançon en senior féminines.

Dimanche 28 : # "Le petit chaperon rouge", théâtre tous publics au T2S à 17H00 ;

Soirée danse contemporaine Hip-Hop au T2S à 20H30.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:
<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA
N° 99 - Dépôt légal 02-2010

Ont participé à la réalisation de ce numéro :
Catherine BOHEME, Jacques COLIN,
Lionel FAIVRE, Marie-Pascale KLEIN,
Jean LEFEVRE, Maryse LINDECKER.

PAS DE CONFUSION !

Le tonnage des ordures ménagères récoltées poursuit sa légère baisse depuis 2007 et les déchets valorisables récupérés poursuivent leur progression, sauf en ce qui concerne les papiers et cartons, sans doute en raison d'une baisse de leur utilisation au profit des matières plastiques. Les éco-points remplissent donc leur office mais malheureusement ils sont victimes de beaucoup trop d'incivilités et leur mise en œuvre n'est donc pas aussi favorable pour le porte monnaie des citoyens qu'elle pourrait l'être.

Que dire en effet de la consternante confusion faite par certains entre un éco-point et une décharge comme on peut le voir si souvent hélas dans notre village? Que dire aussi des nombreux incendies volontaires qui non seulement font perdre la recette du recyclage des papiers et cartons mais impliquent aussi le remplacement des containers (26 000 € de frais pour le SICTOM, c'est-à-dire nous tous puisque ces frais sont naturellement inclus dans la redevance, depuis le début de l'année).

Alors rappelons nous l'existence de la déchetterie d'Etueffont, de la collecte mensuelle des déchets non ménagers sur la place des Commandos d'Afrique une fois par mois (voir le calendrier mensuel) et poursuivons nos efforts de tri et de respect des efforts des autres pour une ville plus propre, plus accueillante et une meilleure maîtrise de nos dépenses et de notre impact environnemental.

Pour toute question sur les déchets, il est possible de contacter le SICTOM, au 03 84 54 69 44, courriel sictom.etueffont@wanadoo.fr.



LOISIRS

Pendant les vacances scolaires, le Centre Socioculturel accueillera les enfants, de 3 à 12 ans, du lundi 8 février au vendredi 19 février de 9H00 à 17H00 (garderie possible à partir de 8H00 et jusqu'à 18H00). Des animations ados (à partir de la 6^{ème}) sont prévues du mardi 9 février au vendredi 12 février et du mardi 16 février au vendredi 20 février aux mêmes horaires.

Les inscriptions peuvent se faire au secrétariat à partir du mardi 26 janvier, Centre socioculturel la Haute Savoureuse, place des Commandos d'Afrique ; tel: 03 84 29 03 90 ; courriel : mailto:csgiro@wanadoo.fr ; site web : <http://pagesperso-orange.fr/csgiro/>.



DECHETS VERTS

La plateforme de collecte des déchets verts en cours de construction à proximité de la station d'épuration est quasiment achevée et devrait être mise en service dans les toutes prochaines semaines, à temps pour les tailles de fin d'hiver.

Cette aire, mise en place par la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse, a bénéficié de subventions de la part du SERTRID (40%) et du SICTOM (25%), pour un montant de travaux qui atteint les 70 000 €.

Ce lieu sera clos avec un portail d'entrée et un portillon de communication avec la station d'épuration. Il permettra un déchargement aisé des déchets à hauteur d'homme. Pour des questions de sécurité et d'efficacité, son accès sera réglementé. Le règlement sera défini lors d'un prochain conseil communautaire.

Par ailleurs, il reste des composteurs individuels disponibles au tarif subventionné de 15 €. Pour les obtenir téléphoner au secrétariat de la CCHS, au 03 84 27 15 98.